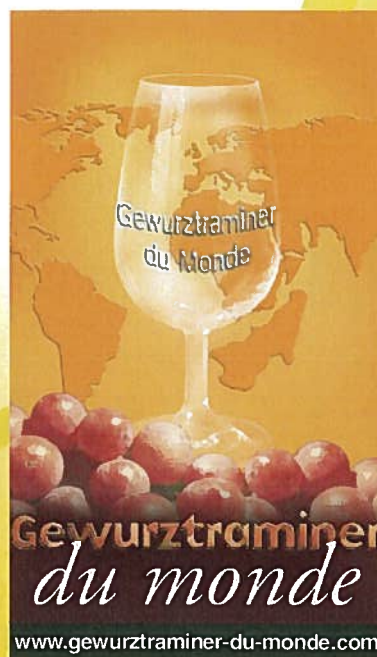
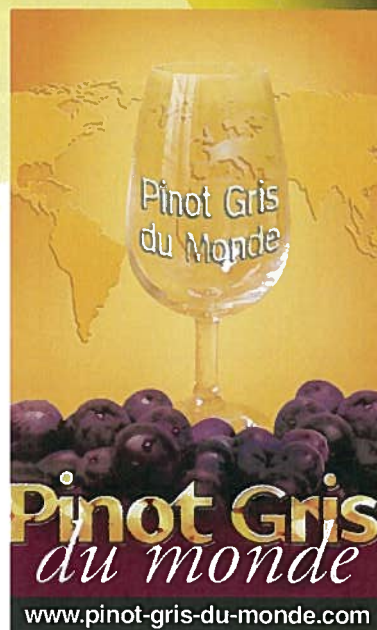
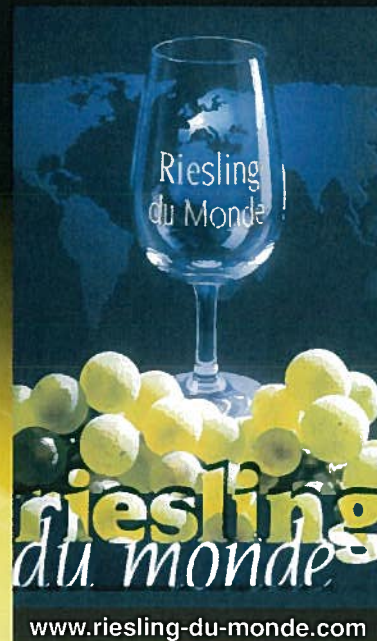


STRASBOURG ÉVÉNEMENTS  
présente

# Les Grands Concours *du monde*

du 14 au 16 avril 2012  
Palais de la Musique et des Congrès  
Strasbourg

**DOSSIER  
D'INSCRIPTION**



avenuedelapub

En partenariat avec :    Sous le patronage de :



**égast** 2012

Une manifestation  
**STRASBOURG ÉVÉNEMENTS**  
www.strasbourg-evenements.com

www.gewurztraminer-du-monde.com



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE / NOVEMBRE 2011

Strasbourg Événements organise *Les Grands Concours du monde*  
du 14 au 16 avril 2012 au Palais des Congrès de Strasbourg

- **Riesling du monde**
- **Pinot Gris du monde**
- **Gewurztraminer du monde**

### L'OIV accorde sa confiance à Strasbourg Événements et reconduit son patronage pour les Grands Concours du monde !

Les Grands Concours du monde, qui contribuent à la promotion des vins à travers le monde, constituent une véritable garantie d'excellence pour les viticulteurs et un gage de qualité irréprochable des vins en compétition pour les consommateurs.

Cette crédibilité se voit renforcée grâce, notamment au professionnalisme dont font preuve, à chaque édition, les dégustateurs mondialement reconnus (œnologues, sommeliers, viticulteurs, dégustateurs diplômés, cavistes, journalistes spécialisés, ...).

Cette exigence de qualité et de compétence se juge également par la confiance renouvelée de l'**Organisation Internationale de la Vigne et du Vin**, organisme qui garantit aux candidats un contrôle rigoureux d'application des normes strictes des concours. Le patronage de l'OIV assure aux lauréats la reconnaissance à l'échelle internationale.

Pour couronner le caractère valorisant des Grands Concours du monde, Strasbourg Événements enregistre les **2 partenariats prestigieux** de :

- l'**UDSF** (Union de la Sommellerie Française)
- l'**UOEF** (Union des Œnologues de France).

#### Une nouveauté cette année :

Jusqu'à 2011, seuls les vins tranquilles étaient en compétition.

**Les effervescents des mono-cépages Riesling et Pinot Gris sont également présentés !**

Date limite des inscriptions pour les viticulteurs souhaitant présenter leurs vins aux concours :  
**9 mars 2012**

#### INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS :

STRASBOURG EVÉNEMENTS

Christine COLLINS, Chef de projet

Téléphone : +33 (3) 88 37 21 23

Fax : +33 (3) 88 37 37 95

ccollins@strasbourg-events.com

7 place Adrien Zeller – BP 256/R7

67007 STRASBOURG Cedex

#### CONTACT PRESSE :

AVENUE DELA PUB

Virginie Lusseyran,

Téléphone : +33 (3) 88 22 27 35

Portable : +33 (6) 09 40 30 53

virginie@avenuedelapub.com

Frédérique Pierré,

Téléphone : +33 (9) 51 835 165

Portable : +33 (6) 84 46 79 49

fedepierre@hotmail.fr

En partenariat avec



Sous le patronage de



égast 2012

Une manifestation  
**STRASBOURG événements**  
www.strasbourg-events.com

# FORMULAIRE RECAPITULATIF D'INSCRIPTION et DE PAIEMENT

Riesling du Monde - Pinot Gris du Monde - Gewurztraminer du Monde 2012

**à retourner au plus tard le 9 mars 2012**

avec la ou les fiches d'inscription et les analyses de moins d'un an

Par courrier : Strasbourg Evénements 7 place Adrien Zeller – BP 256 R/7 67007 Strasbourg Cedex  
ou par fax : 0033 3 88 37 37 95 ou par mail : ccollins@strasbourg-events.com

## PARTICIPANT

Cachet de la Société

**NOMBRE DE VINS INSCRITS :**

- Nombre de RIESLING : .....
- Nombre de PINOT GRIS : .....
- Nombre de GEWURZTRAMINER : .....

J'inscris .....vins x 98,07 € TTC = .....€ TTC

## MODE DE PAIEMENT CHOISI

Chèque bancaire à l'ordre de STRASBOURG EVENEMENTS

Virement bancaire à l'ordre de STRASBOURG EVENEMENTS

(joindre obligatoirement une copie de l'ordre de virement)

Identifiant national de compte bancaire CIC

Banque	Guichet	N° de compte	Clé	Domiciliation
30087	33080	00023701301	01	CENTRE D'AFFAIRES DE STRASBOURG

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)  
FR76 3008 7330 8000 0237 0130 101

BIC (Bank Identifier Code)  
CMCIFRPP

Domiciliation  
CENTRE D'AFFAIRES DE STRASBOURG  
31 rue Jean Wenger Valentin  
67958 STRASBOURG Cedex 9  
Tél. 03 88 37 74 37

Titulaire du compte (Account Owner)  
SA STRASBOURG EVENEMENTS  
Place de Bordeaux Wacken  
67082 STRASBOURG

## **LIVRAISON DES ECHANTILLONS : AVANT LE 16 MARS 2012**

(aux frais des concurrents et à leurs risques et périls)

Merci de penser à envoyer **4 bouteilles** par échantillon présenté

Horaires : 8h30 à 12h et de 14h à 16h30

STRASBOURG EVENEMENTS à l'attention de Mme Christine Collins

Parc des Expositions - 7 place Adrien Zeller BP 256 R/7 – FR 67007 STRASBOURG CEDEX

# FICHE D'INSCRIPTION (remplir une fiche par échantillon présenté)

(merci de faire des photocopies si plusieurs vins présentés)

Riesling du Monde - Pinot Gris du Monde - Gewurztraminer du Monde 2012

à retourner au plus tard le 9 mars 2012 avec le bulletin d'analyse de moins d'un an

## PARTICIPANT

Raison Sociale \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Pays \_\_\_\_\_

Tél. 00 \_\_\_\_\_ Fax 00 \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Site internet : www. \_\_\_\_\_

Responsable du dossier : \_\_\_\_\_ fonction \_\_\_\_\_

## IDENTIFICATION DU PRODUIT :

RIESLING

PINOT GRIS

GEWURZTRAMINER

Coller  
l'étiquette  
du vin  
présenté  
au dos de  
cette  
fiche

Appellation complète \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

MILLESIME:  2011  2010  2009  autre millésime (préciser) : \_\_\_\_\_

N° Lot : \_\_\_\_\_ Sucres résiduels (g/l) : \_\_\_\_\_ Alcool acquis (%) : \_\_\_\_\_

Stock disponible : \_\_\_\_\_ litres

CATEGORIE:  Générique avec  0-4g /  4-12g /  12-45g /  + 45g sucre résiduel  
*à remplir*  Grand Cru avec  0-4g /  4-12g /  12-45g /  + 45g sucre résiduel  
 Vendanges Tardives  
 Vin de grande concentration (SGN – vin de paille – Eiswein ou vin d'élaboration similaire)

**NOUVEAU !!**  EFFERVESCENT

TERROIR:  1/Granite  2/Grès  3/Argilo-Calcaire  4/ Marno-Calcaire  
*à remplir*  5/Schiste  6/Limon  7/Autre (préciser) : \_\_\_\_\_

Prix de vente TTC  <5€  5-8 €  8-12 €  12-18€  18-30 €  30-50 €  50-80 €  >80€

Je soussigné : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Certifie avoir pris connaissance du règlement des concours Riesling/Pinot Gris/Gewurztraminer du Monde et accepte de m'y conformer. Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

Coller ici l'étiquette  
du vin inscrit  
et  
joindre 3 étiquettes  
au dossier

## REGLEMENT DES CONCOURS 2012

### RIESLING DU MONDE / PINOT GRIS DU MONDE / GEWURZTRAMINER DU MONDE

#### 1 – OBJET:

Les trois concours RIESLING DU MONDE- PINOT GRIS DU MONDE - GEWURZTRAMINER DU MONDE sont organisés par STRASBOURG EVENEMENTS, dont le siège est Place de Bordeaux 67082 Strasbourg Cedex.

Les éditions 2012 des trois concours sont placées sous le contrôle de l'OIV (Organisation Internationale de la Vigne et du Vin) ;

De plus, l'Union des Œnologues de France et l'Union de la Sommellerie Française sont partenaires des 3 concours.

Les trois concours RIESLING DU MONDE – PINOT GRIS DU MONDE – GEWURZTRAMINER DU MONDE visent à :

- Mettre en évidence les qualités et les diversités des cépages respectifs
- Elever le niveau technique et scientifique des vins de producteurs mettant le mieux en valeur ce cépage.
- Être un observatoire de tendances innovatrices de la production
- Offrir un outil de référence sérieux et fiable pour les consommateurs de vins.

#### 2 – AYANT DROIT :

Dans tous les pays producteurs de Riesling, Pinot Gris, Gewurztraminer, sont admis à concourir : les vignerons récoltants, les coopératives viticoles, les unions de coopératives, les groupements de producteurs, les négociants éleveurs et les producteurs négociants.

#### 3 – CONDITIONS D'ADMISSION :

Les conditions d'admission aux concours sont les suivantes :

- a) La présentation est ouverte à tous les vins de cépage Riesling/ Pinot Gris/ Gewurztraminer qui répondent à la définition du code international des pratiques œnologiques de l'OIV. Tous les vins doivent porter l'indication du pays d'origine où les raisins ont été récoltés et vinifiés.
- b) Ne seront acceptés que les vins respectant les dispositions de l'article 45 du règlement C.E.E. n° 479/2008, notamment celles relatives à l'origine et à la provenance.
- c) Tous les millésimes sont admis au concours. Le vin qui concourt doit être disponible dans une quantité d'au moins 1000 litres. Un volume inférieur, mais toutefois supérieur à 100 litres, peut être admis lorsque la production est particulièrement faible. Les vins doivent obligatoirement être mis en bouteille. La mention de l'origine ou de la provenance doit être faite sur ces bouteilles.

#### 4 – FICHE D'INSCRIPTION :

La fiche d'inscription jointe doit être remplie pour chaque échantillon et renvoyée à l'adresse ci-dessous avant le 9 Mars 2012, accompagnée du paiement des droits d'inscription et du bulletin d'analyse de moins d'un an, comportant outre les éléments permettant d'identifier l'échantillon, les indications suivantes : densité, sucre, titre alcoométrique acquis, titre alcoométrique en puissance, acidité totale, acidité volatile, anhydride sulfureux total.

#### STRASBOURG EVENEMENTS

Parc des Expositions - 7, place Adrien Zeller

BP 256/R7 - 67007 STRASBOURG CEDEX

Tél. ++33 (0)3 88 37 21 46 – Fax ++33 (0)3 88 37 37 95

Mail : [collins@strasbourg-events.com](mailto:collins@strasbourg-events.com)

Tout vin dont la fiche d'inscription n'est pas accompagnée du paiement des droits d'inscription et du bulletin d'analyses sera refusé. Strasbourg Evénements se réserve le droit de limiter le nombre d'échantillons en fonction de l'ordre d'arrivée des fiches d'inscription.

#### 5 – ECHANTILLONS :

Chaque échantillon est présenté dans les conditions suivantes :

- 4 bouteilles de 0,5 litre à 1 litre (ou 6 bouteilles si capacité inférieure) par échantillon. Les bouteilles seront habillées avec leur étiquetage de commercialisation.
- Chaque échantillon doit être accompagné d'un bulletin d'analyses
- chaque échantillon doit parvenir avant le 16 mars 2012 à l'adresse suivante :

STRASBOURG-EVENEMENTS

Parc des Expositions - A l'attention de Mme Christine Collins

7, Place Adrien Zeller - BP 256 /R7 -67007 STRASBOURG CEDEX

L'expédition est faite aux frais des concurrents et à leurs risques et périls.

Strasbourg Evénements réceptionne les échantillons, les droits d'inscription et élimine ceux que ne sont pas conformes au règlement. Tout échantillon envoyé en port dû sera refusé. Aucun échantillon refusé ne sera retourné.

#### 6. PAIEMENT DES DROITS :

Le montant des frais d'inscription par échantillon présenté s'élève à 82 € HT. Soit 98,07 € TTC.

Les frais d'inscription sont à verser avant le 9 Mars 2012 soit par virement bancaire, soit par carte bancaire, soit par chèque à l'ordre de Strasbourg Evénements.

Les frais de banque ne sont pas pris en charge par Strasbourg Evénements. En aucun cas le paiement ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

#### 7 – CONDITIONS D'ORGANISATION DE LA DEGUSTATION :

Les vins seront regroupés selon leur cépage et leur type. L'appréciation des vins sera descriptive et comportera des commentaires sur l'aspect visuel, l'aspect olfactif, l'impression au palais, l'impression d'ensemble et la typicité du produit. Strasbourg Evénements désigne les séries de jurys. La présidence sera assurée par un œnologue français ou étranger. Les jurés non œnologues sont sélectionnés parmi les meilleurs spécialistes reconnus en matière de dégustation pour leurs compétences, émanant de milieux très divers tels que la production, la commercialisation, la consommation, la communication...

Le nombre total de jurés est fixé en fonction du nombre d'échantillons présentés. Chaque jury comprend 5 ou 7 membres au minimum dont 3 ou 5 jurés étrangers et 2 jurés français. Strasbourg Evénements désigne pour chaque jury le président et le secrétaire responsables, notamment de la rédaction des commentaires et de leur qualité.

Strasbourg Evénements assure le bon déroulement des trois concours par la préparation des échantillons, l'organisation et la réalisation de la dégustation et de son jugement à l'aide de la fiche adéquate, le contrôle, l'exploitation et la publication des résultats. Le barème des récompenses adopté est un système de notation permettant le classement des vins mis en compétition selon leurs qualités intrinsèques.

#### 8 – RECOMPENSES :

Strasbourg Evénements définit les récompenses qui sont les Grandes Médailles d'Or, les médailles d'Or et les médailles d'Argent. Ces récompenses, limitées à 30 % par cépage, suivant le règlement de l'OIV, seront décernées selon l'appréciation du jury aux vins qui auront atteint un niveau d'expression élevé méritant ces distinctions. Les résultats seront communiqués lors de la sortie du palmarès. Chaque lauréat sera avisé ultérieurement par courrier. Strasbourg Evénements délivre aux lauréats un document précisant la nature de la distinction attribuée, l'identité du vin, le volume déclaré ainsi que le nom et l'adresse du détenteur. Des macarons et bandelettes sont disponibles auprès de Strasbourg Evénements pour les vins primés en fonction du volume de vin déclaré sur la fiche de participation. Toute autre mention de la récompense obtenue devra faire l'objet d'une demande préalable et d'un accord officiel de Strasbourg Evénements. Les résultats seront diffusés le plus largement possible par un communiqué de presse et sur le site Internet des 3 concours.

#### 9. CONTROLES :

Strasbourg Evénements est seule compétente pour régler d'éventuels litiges. Les organisateurs se réservent le droit de faire procéder, par un Laboratoire d'Analyses agréé, à un contrôle analytique des échantillons primés et d'y donner la suite qui leur semble nécessaire. Strasbourg Evénements se réserve le droit exclusif de contrôler l'utilisation à titre commercial des récompenses. Tout concours agréé est soumis au contrôle de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes. Le détenteur et l'organisateur du concours conserveront un échantillon de chaque vin primé, avec son bulletin d'analyses. Ces échantillons sont tenus à la disposition des services de contrôle pendant une période d'un an.

#### 10 - PARTICIPATION AUX CONCOURS :

Elle comporte de fait l'acceptation du présent règlement.